

Modalités d'évaluation des UE - 2026-2027



MENTION
Second degré

PARCOURS - TYPE

Langues vivantes étrangères : Anglais

surligné

UE non compensable

session unique, compensation intra et inter semestres avec une note plancher de 5 sauf pour les UE non compensables : note plancher à 10

Modalités votées par le conseil d'INSPE du 23 septembre 2026

L'administratrice provisoire
de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées

Nadine JESSEL

Master 2

UE non compensable

Place UE	Code UE Code Matière	Libellé UE Libellé Matière	ECTS	Vol. horaire	responsables UE
UE 0910	AN1B910C	Maîtriser et enseigner l'anglais 3	10	72	
Obligatoire	AN1B9100	Approfondir les savoirs en anglais 3	4	24	J. MATHIEU
Obligatoire	AN1B9101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'anglais 3	6	48	R. MARTIN
UE 0930	M2EA930C	Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18	F. BARA
UE 0940	AN1B940C	Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12	R.MARTIN
UE 0950	AN1B950C	Structurer sa pratique professionnelle	6	12	F. BARA et R.MARTIN
UE 0960	AN1B960C	Maîtriser une langue vivante niveau B2			
A choix	M2EC9600	Anglais 2	2	18	F. BERLOU
	M2EC9601	Espagnol 2			F. BERLOU

SESSION UNIQUE	
Détail des Modalités d'évaluation	% des épreuves dans la moyenne de l'UE
Epreuve écrite de 3 heures (littérature OU civilisation) ET note d'oral. Lauréats et non lauréats. Ecrit littérature ou civilisation : 50% Oral : 50%	50%
Présentation d'une activité d'exploitation pédagogique dans une démarche d'accès au sens à partir de supports imposés sous la forme d'un exposé oral de 10 mn maximum. Lauréats et non lauréats	50%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Ecrit de 15 pages minimum : Présentation de la problématique assortie d'hypothèses formulées en prenant appui sur le stage ainsi que de l'expérimentation avec une bibliographie/sitographie. Lauréats et non lauréats	écrit 100%
document de synthèse en rapport avec le stage : analyse à partir de deux situations concrètes (enseignement et vie scolaire) en lien avec les thématiques et ressources de l'UE. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage. Lauréats et non lauréats	écrit 100%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%
1 évaluation fin semestre CE + EO en continu : 70% 1 évaluation intermédiaire (mi semestre) CE : 30% Évaluation fin de semestre en présentiel, tous sites et tous parcours confondus (fin semestre 9)	CE + EO en continu : 70% CE : 30%

SEMESTRE 9

SEMESTRE 10

UE 1010	AN1B110C	Maîtriser et enseigner l'anglais 4	10	72	
Obligatoire	AN1B1100	Approfondir les savoirs en anglais 4	4	24	J. MATHIEU
Obligatoire	AN1B1101	Mobiliser ses savoirs pour enseigner l'anglais 4	6	48	R. MARTIN
UE 1030	M2EA130C	Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8	F. BARA
UE 1040	AN1B140C	Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8	R.MARTIN
UE 1050	AN1B150C	Adapter sa pratique professionnelle	6	6	F. BARA et R.MARTIN
UE 1070	AN1B170C	Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24	R.MARTIN N. ROS D. Peytavi

Epreuve écrite de 3 heures (littérature OU civilisation) ET note d'oral. Lauréats et non lauréats Ecrit littérature ou civilisation : 50% Oral : 50%	50%
Présentation et justification d'une séance pédagogique fictive sous la forme d'un enregistrement oral de 10 mn maximum (non lauréats). Présentation et justification d'une séance pédagogique menée en classe sous la forme d'un enregistrement oral de 10 mn maximum (lauréats).	50%
oral de groupe pendant le TD intégratif	oral : 100%
Rédaction et dépôt du mémoire écrit + Soutenance du mémoire. Lauréats et non lauréats	Note globale
document de synthèse en rapport avec le stage + oral. La non réalisation du stage entraîne la note de 0/20 à l'UE au vu du caractère obligatoire du stage	Note globale
Dépôt d'un portfolio contenant des activités de classe mises en œuvre avec recours aux outils numériques. Lauréats et non lauréats	écrit 100%

À défaut de précision dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) ou dans les consignes applicables à l'évaluation, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative ne peut pas être présumée autorisée pour produire, modifier ou compléter un travail évalué. L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative en méconnaissance des consignes applicables à l'évaluation est susceptible de relever des procédures en vigueur dans l'établissement en matière de fraude et de discipline.